

CÉRÉMONIE DES VŒUX

MAZIÈRES

LE SAMEDI
7 JANVIER 2017



La cérémonie
des vœux est
l'occasion
d'évoquer la vie
de la commune
sous tous ses
aspects

Réalisations
Projets
Animations



Mazières en Gâtine

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI 11 FOIS EN 2016

- ❖ Vendredi 8 janvier
- ❖ Jeudi 4 février
- ❖ Vendredi 4 mars
- ❖ Vendredi 1^{er} avril
- ❖ Lundi 9 mai
- ❖ Vendredi 3 juin
- ❖ Lundi 11 juillet
- ❖ Vendredi 9 septembre
- ❖ Vendredi 7 octobre
- ❖ Vendredi 4 novembre
- ❖ Vendredi 2 décembre

Après chaque réunion, le compte-rendu est consultable sur le site internet de la commune.

La
démarche
de votre conseil
depuis
l'élection
de 2014

L'année 2014 a permis de réfléchir à la démarche à mettre en place pour définir les priorités d'investissement pour la mandature.

L'année 2015 a été l'année des premières décisions : rendre prioritaire la restructuration intégrale des locaux actuels de la Mairie et le restaurant scolaire.

L'année 2016 a été l'année du lancement des procédures : choix de l'architecte, permis de construire, demande de subventions.

L'année 2017 sera l'année du lancement des travaux de rénovation et d'extension de la Mairie.

**Rappel
Conseil du
Lundi 1^{er} juin
2015**

**Les décisions
suivantes ont été
prises et validées
à l'unanimité du
Conseil**

**Il a été décidé
dans un premier temps**

- ❖ de rénover et de restructurer intégralement les locaux de la Mairie en prévoyant une salle de conseil, de mariage et de bureau de vote au rez de chaussée.
- ❖ d'apporter aux enfants des écoles primaire et maternelle actuellement hébergés au collège un lieu de restauration plus fonctionnel.

Restructuration et extension des locaux de la Mairie



**Conseil
du
Vendredi 8
janvier 2016**

**Le projet définitif
a été validé par le
conseil
municipal.**

CE QUI A ÉTÉ FAIT EN 2016

Le Conseil municipal

- ❖ a pris connaissance de la version définitive du projet.
- ❖ a validé le projet à l'unanimité.
- ❖ a autorisé le Maire à engager les démarches pour solliciter les subventions auprès de l'Europe, du Ministère de l'Intérieur, de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil départemental.
- ❖ a demandé à l'architecte de préparer le projet détaillé de l'opération.
- ❖ a autorisé le Maire à déposer le permis de construire

POURQUOI RENDRE PRIORITAIRE LA RÉNOVATION DES LOCAUX DE LA MAIRIE?

❖ Obligation de prévoir une salle de mariage et de conseil en rez de chaussée pour respecter les impératifs de l'accessibilité.

❖ **Prévoir une extension des locaux pour le stockage des archives actuellement dans les combles**

❖ Revoir l'isolation et le chauffage pour les économies d'énergie



❖ **Améliorer les conditions d'accueil au public. Absence actuelle de salle d'attente**

❖ Apporter plus de confort pour les personnels et les élus. Un seul bureau actuel pour le Maire et les adjoints.

❖ **Profiter de ces travaux pour intégrer la prochaine agence postale avant de subir d'autres réductions d'horaires de la poste.**

**POUR RÉCUPÉRER DES M² UTILES AFIN DE
PRENDRE EN COMPTE LES NOUVEAUX BESOINS.**

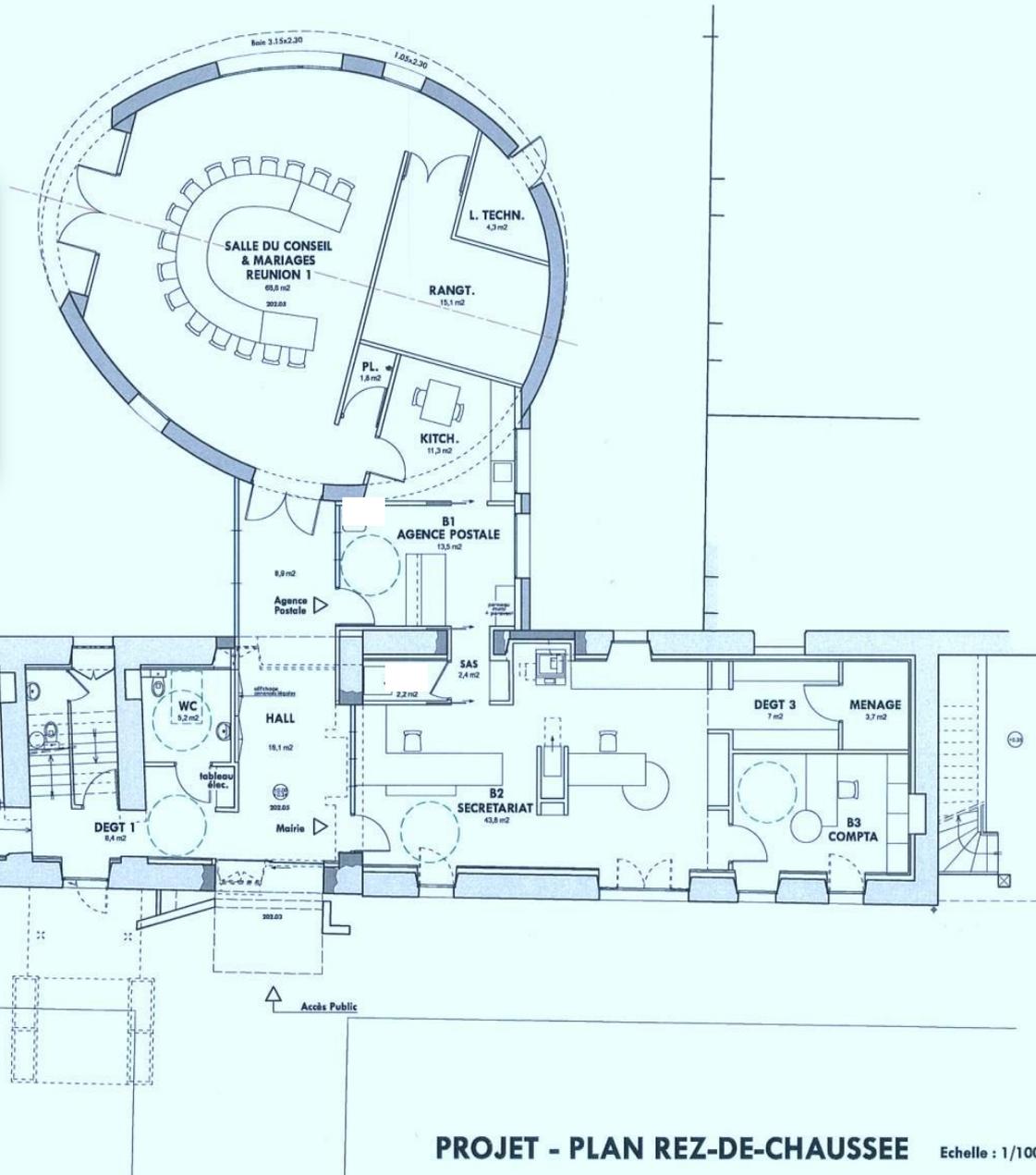
IL A ÉTÉ DÉCIDÉ DE :

❖ **Transférer la bibliothèque municipale dans les locaux de l'ancienne gendarmerie.**



❖ **Transférer l'école de musique dans les anciens bains douches.**

❖ **La distribution alimentaire, occupant actuellement les anciens bains douches, sera localisée dans le rez de jardin de l'ancienne poste.**



PROJET - PLAN REZ-DE-CHAUSSEE Echelle : 1/100



Projet subventionné à hauteur de 67,76%



Le projet de restructuration de la Mairie va bénéficier d'un prêt « **à taux zéro** » de 200 000 euros de la CDC car remplissant les conditions d'éligibilité (gain énergétique et accessibilité).

Ce prêt ne va pas augmenter le montant de la dette de la commune car il va servir à rembourser par anticipation un prêt contracté en 2012 à un taux de 5,43% (CRD au 31/12/2016 de 197 086€). Cette opération va ainsi permettre de diminuer dans le temps la charge d'intérêts de plus de 90.000€.

Le coût du projet

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES

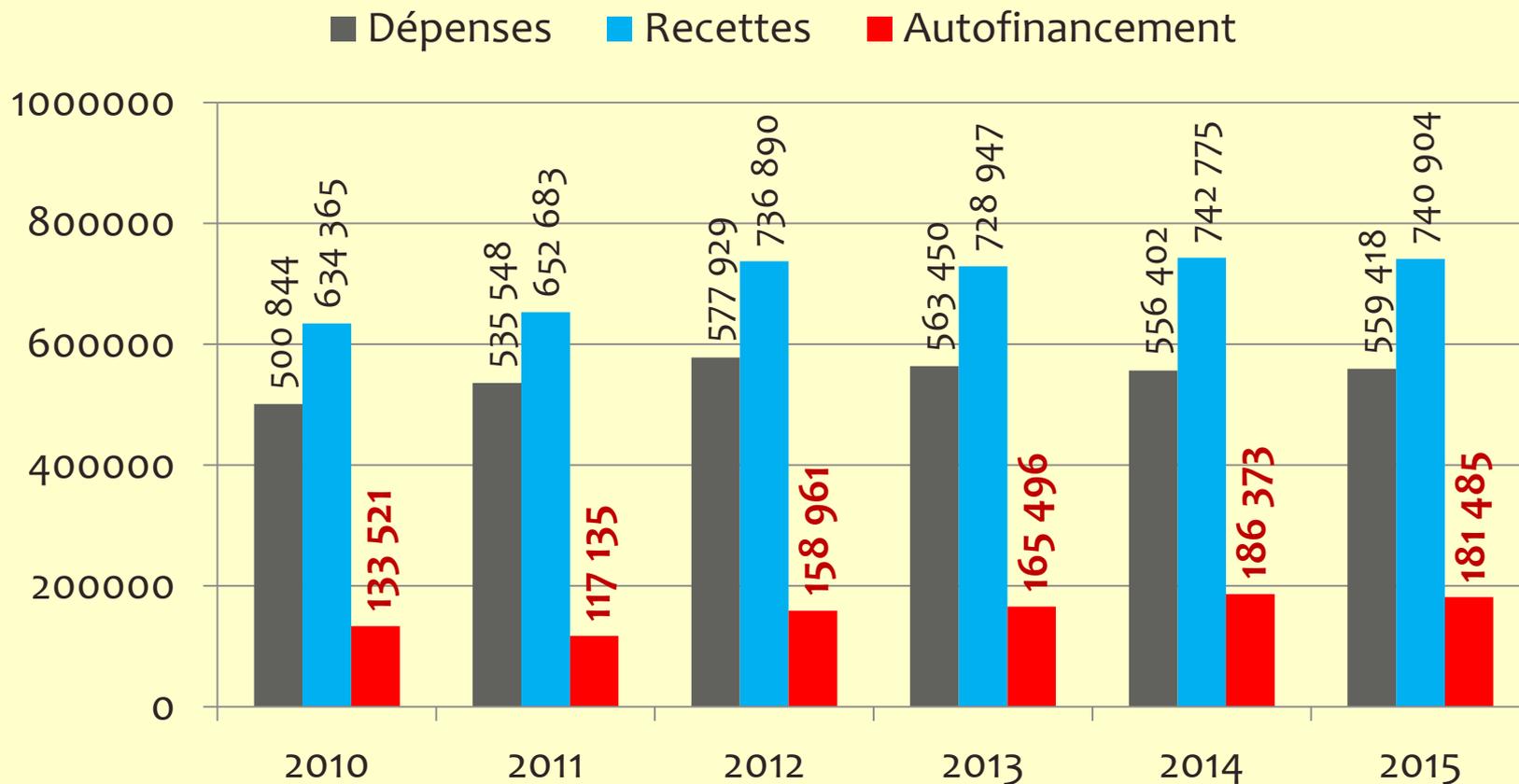
Travaux de rénovation des locaux	294 100,00
Travaux d'extension	244 900,00
Aménagements des abords	103 000,00
Frais architecte	93 889,00
Total dépenses H.T	735 889,00
TVA	147 177,80
Total dépenses TTC	883 066,80

RECETTES

Etat : dotation d'équipement DETR	170 168,00
Etat : Fonds de soutien FSIL	212 367,00
Conseil départemental : CAP 79	50 230,00
Europe : Feader	15 891,00
Partenariat de la Poste	50 000,00
Participation commune	237 233,00
Totale recettes	735 889,00

Marge de manœuvre financière

La commune peut investir chaque année 180 000 euros



Pour ne pas pénaliser les autres investissements, la commune a décidé de répartir la participation de la commune (237 233 €) sur trois budgets

Ce qui a été fait en 2016

Prévu au budget en
2016 : 100 000 euros



Payé au 31/12/2016
92 501,24 euros



Réfection intégrale
de la toiture

31 138,86 euros

Déplacement du monument aux
morts et VRD (réseaux et
préparation du chantier pour
l'extension)

27 454,26 euros



Le restaurant des écoles

Ce qui a été fait

- ❖ Courrier adressé au Président du Conseil départemental **le vendredi 10 avril 2015** pour solliciter un éventuel agrandissement des locaux actuels du restaurant.
- ❖ Réunion **le lundi 29 juin 2015** pour définir les besoins et analyser la faisabilité de la proposition faite.
- ❖ Courrier **du lundi 16 novembre 2015** du Président du Conseil départemental confirmant la possibilité d'augmenter la capacité du restaurant pour améliorer les conditions d'accueil des collégiens et des élèves des écoles.

RESTAURANT DES ECOLES

COÛT DES TRAVAUX :
350.000 EUROS



PARTICIPATION DE LA COMMUNE

95.000 EUROS

Il a été proposé de la verser sur deux budgets : 45.000 euros en 2016 et 50.000 euros en 2017

Construire un restaurant aurait coûté 3 fois plus cher.

LE DÉPARTEMENT A PRÉVU DES TRAVAUX POUR :

- ❖ abriter les élèves à l'entrée du restaurant par la création d'un auvent.
- ❖ améliorer l'hygiène en agrandissant les sanitaires.
- ❖ améliorer le fonctionnement du self.
- ❖ agrandir la salle de restaurant de 50 M2



Les travaux de l'Eglise

Chauffage et éclairage

- ❖ Dans la mesure où le conseil a donné priorité à la restructuration des locaux de la Mairie, il a été décidé de suspendre les travaux de rénovation intérieure de l'Eglise.
- ❖ Toutefois, le conseil, dans sa séance du vendredi 7 octobre dernier, a décidé d'engager les travaux de réfection intégrale des installations électriques et du chauffage.

Coût des travaux : 70.000 euros
Honoraire de l'architecte : 15 810 euros
Total des dépenses : 85 810 euros

Travaux subventionné
à hauteur de 36 452 euros

Les
investissements
réalisés
en 2016

- 1** Restauration des anciens locaux des bains douches pour accueillir le Club Musical.
- 2** Rénovation de l'ancienne gendarmerie pour accueillir la bibliothèque municipale.
- 3** Aménagement du sous-sol de l'ancienne poste pour les activités de l'épicerie solidaire.
- 4** Enfouissement des réseaux et la suppression des poteaux électriques.
- 5** Acquisition d'un nouveau tracteur.
- 6** Aménagement d'une aire de jeux près du lavoir.
- 7** Insonorisation de l'espace associatif.

1

RÉNOVATION DES ANCIENNES DOUCHES POUR ACCUEILLIR LE CLUB MUSICAL



Président du Club Musical
Damien PARNAUDEAU

**Mise en service
deuxième
trimestre 2017**

**Coût estimatif des
travaux de rénovation**

31.172,22 €

Payé à ce jour

1.613,04 €

2

RÉNOVATION DE L'ANCIENNE GENDARMERIE POUR ACCUEILLIR LA BIBLIOTHÈQUE



Avant

**Mise en service
en février 2017**

**Coût estimatif des
travaux de rénovation**

49.502,56 €

Payé à ce jour

39.662,00 €



Après

3

RÉNOVATION DE L'ANCIENNE POSTE POUR ACCUEILLIR L'ÉPICERIE SOLIDAIRE



**Mise en service
en août 2016**

**Coût estimatif des
travaux d'aménagement
du sous-sol**

52.088,56 €

Payé à ce jour

59.524,99 €

RECAPITULATIF DES TRAVAUX

Estimatif avant travaux

LOCAL	MT TTC
Ancienne Gendarmerie	49 502,56
Ancienne Poste	52 088,56
Anciens Bains-douches	31 172,22
Total TRAVAUX	132 763,34

Les travaux sont financés à hauteur de 74,25 % par les subventions

Le montant définitif des travaux sera supérieur à l'estimatif de départ compte tenu des travaux d'accessibilité extérieure de l'ancienne gendarmerie

SUBVENTIONS

Conseil Régional	35 000
DETR - Etat	27 650
Ministère de l'intérieur	19 500
Total Subventions	82 150

4

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Réseaux enfouis à ce jour



Haut du bourg



Rue du pré martinet



Route de Verruyes

Réseaux enfouis à ce jour



Rue des Forges



Rue des Forges



Rue Conciergerie

TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2016

71.328€

PLACES DE L'ÉGLISE, DES MARRONNIERS, IMPASSE DE LA COUSSOTTE



Place des marronniers

Place de l'Église

Place des marronniers

TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2016

71.328€

PLACES DE L'ÉGLISE, DES MARRONNIERS, IMPASSE DE LA COUSSOTTE



Place de l'Église

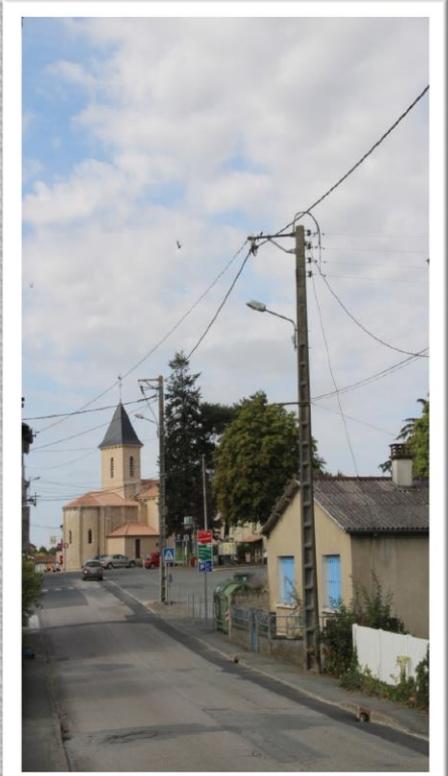
Impasse la coussotte

Rue de la Fontaine

TRAVAUX PREVUS EN 2017

POUR SUPPRIMER LES 4 POTEAUX RESTANTS RUE DE LA POSTE

34.646 €



TRAVAUX A PREVOIR

POUR LES PROCHAINES ANNÉES



Rue du Petit Bourg



Rue ancien Champ de Foire



Rue Verronnerie

AUTRES INVESTISSEMENTS EN 2016

5

Acquisition
d'un nouveau
tracteur



27.960€

6

Aire de jeux
derrière
le lavoir



8.846,40 €

7

Travaux
insonorisation de
l'espace associatif



6.648 €

Association FANAL 79

Le conseil Municipal, dans la séance du lundi 1^{er} juin 2015 a autorisé le maire à procéder à la vente de l'ancien local des pompiers compte tenu de la vétusté de ce bâtiment et des travaux importants qu'il convenait d'engager pour le remettre en état sans trop savoir quelle en serait la destination.

Avant travaux



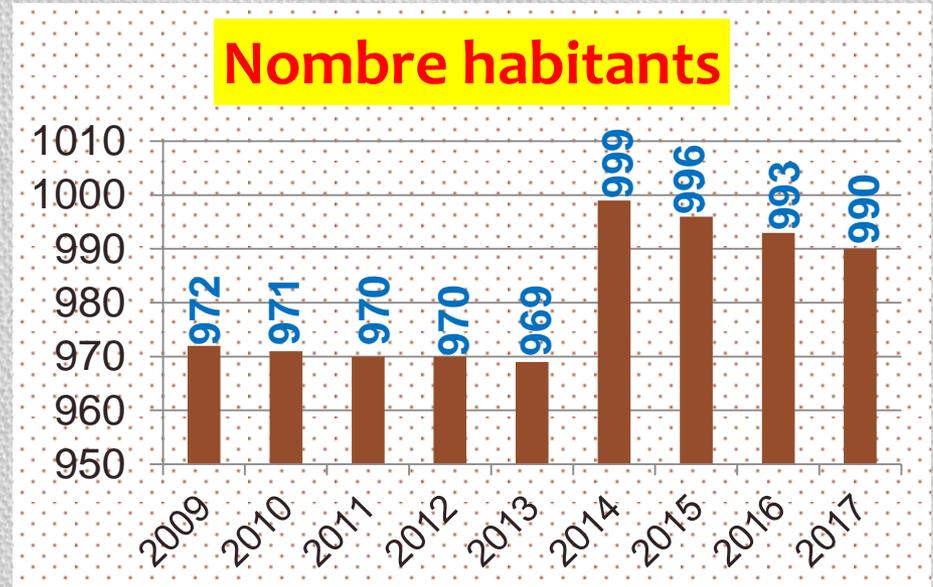
Après travaux



MERCI aux bénévoles de cette association pour la restauration de ce patrimoine

Quelques informations ...

	2013	2014	2015	2016
MARIAGES	2	4	3	6
NAISSANCES	10	18	12	14
DECES	8	3	7	9



Evolution de 1990 à 2016

Département = + 7,42 % - Mazières = + 13,61 %

Nombre de permis de construire

2014 = 1 construction de maison

2015 = 10 constructions de maison

2016 = 18 PC dont 4 maisons individuelles